## PRESS RELEASE

## COMMUNIQUÉ

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

No 89

POUR PUBLICATION IMMEDIATE LE VENDREDI 4 DECEMBRE 1964.

Signature d'un accord entre le Canada et la Banque de développement interaméricaine

Le gouvernement canadien a conclu aujourd'hui un accord avec la Banque de développement interaméricaine aux termes duquel le Canada consacrera jusqu'à 10 millions de dollars au financement de projets d'assistance économique, technique et éducative à l'Amérique latine.

L'accord énonçant les dispositions en vertu desquelles la Banque administrera au nom du Canada la mise en oeuvre de projets convenus a été signé aujourd'hui à New York par le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada, M. Paul Martin, et par le président de la Banque, M. Felipe Herrera.

La Banque fera servir les fonds canadiens à des prêts appliqués à des programmes et projets convenus, dont la mise en oeuvre s'étendra dans certains cas sur une cinquantaine d'années. Les prêts pourront être consentis sans intérêt ou à toutes autres conditions convenues entre le Canada et la Banque. Le remboursement se fera en dollars canadiens. Les prêts seront assortis de frais de service équitables.

Le Canada a coopéré par le passé avec la Banque interaméricaine par le moyen d'opérations parallèles de financement et par des achats bancaires de participations aux prêts de la Banque interaméricaine destinés à des fins de développement économique en Amérique latine. Par ailleurs, des Canadiens ont acheté des obligations vendues par la Banque sur le marché des Etats-Unis.

Aux termes de l'accord conclu aujourd'hui, la Banque sera chargée au premier titre de choisir et d'étudier les projets de prêts et de fixer les conditions de ceux-ci conformément aux dispositions de l'accord, suivant les mêmes procédures que lorsqu'elle prête ses propres fonds. La Banque consultera le Canada aux diverses étapes de l'étude des projets. Elle signera les contracts de prêt au nom du gouvernement canadien.

Les sommes prêtées en vertu de l'accord serviront à l'acquisition de biens et de services au Canada par appel d'offres auprès des fournisseurs canadiens.

L'accord prévoit qu'il pourra être affecté d'autres fonds aux fins envisagées.

Fondée le 30 décembre 1959 par vingt nations américaines, la Banque de développement interaméricaine est un organisme régional dont le but est d'accélérer l'essor économique de l'Amérique latine. C'est la première fois qu'elle conclut un accord pour administrer des fonds d'un pays qui n'est pas un de ses membres. Au mois d'avril 1964, le Conseil des gouverneurs a recommandé que les administrateurs de la Banque étudient des mesures permettant et facilitant la participation de pays nonmembres à la fourniture de ressources supplémentaires pour aider la Banque à stimuler le développement de l'Amérique latine.

L'accord d'aujourd'hui constitue une autre étape des mesures que prend la Banque pour mobiliser des fonds pour assurer

ce développement. Antérieurement la Banque a vendu des obligations et des participations à ses prêts et a lancé des opérations de financement parallèles pour stimuler l'afflux de capitaux de pays non-membres vers l'Amérique latine. Elle est agent financier de la République fédérale d'Allemagne en ce qui a trait à un programme de relèvement des mines d'étain de Bolivie et du Comité intergouvernemental pour les migrations européennes en ce qui concerne un projet de colonisation au Brésil.